

## ◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

# SUD éducation dénonce une surenchère nationaliste, raciste et réactionnaire au Sénat

Le débat sur la loi Blanquer à l'Assemblée nationale avait déjà donné lieu, avec l'approbation du ministre de l'Assemblée nationale, à une surenchère réactionnaire et nauséabonde (drapeaux dans les salles de classe, apprentissage de l'hymne national dans les salles de classes...). Le sénat poursuit dans cette voie. À ces mesures nationalistes et rétrogrades, le Sénat ajoute maintenant un amendement qui vise directement les classes populaires, ainsi qu'un amendement raciste.

### Un amendement réactionnaire qui vise les classes populaires.

Un amendement au projet de loi vise à permettre la suspension du versement des allocations familiales aux familles d'enfants décrocheurs et décrocheuses. Il s'agit d'une réponse apportée initialement par le gouvernement à la séquence de protestation #pasdevague. Le ministre Blanquer avait lui-même suggéré cette piste en fin d'année 2018 en confiant une mission sur ce thème à une rectrice et une députée, mais a dû renoncer face à la pression des organisations syndicales et de parents d'élèves. Il est en effet évident que supprimer toute forme d'aide à des parents démunis ne peut que conduire à l'aggravation de la situation familiale, et va engendrer des relations conflictuelles entre les enseignant-e-s et les familles concernées.

SUD éducation dénonce une mesure réactionnaire de stigmatisation des classes populaires, qui ne vise qu'à donner des gages aux franges les plus réactionnaires de la société, et revendique au contraire un plan d'investissement massif dans l'éducation.

### Un amendement raciste

Le Sénat a adopté un amendement qui vise à prohiber le port de tout signe religieux ostensible pour les accompagnant-e-s bénévoles lors des sorties scolaires. Une tentative d'un précédent gouvernement avait été annulée en justice. Alors que le gouvernement s'apprête à subventionner à hauteur de dizaines de millions d'euros l'enseignement privé très majoritairement confessionnel et le mettre en concurrence avec le service public laïc d'éducation, il détourne le principe de laïcité pour exclure une catégorie de la population des rapports qu'elle peut construire avec l'école.

SUD éducation dénonce une instrumentalisation odieuse du principe de laïcité, qui vise directement les femmes musulmanes voilées.

**SUD éducation refuse catégoriquement et combattra ce projet de mesures rétrogrades et racistes. Plutôt que de se préoccuper des revendications des enseignant-e-s, le Sénat se vautre allègrement dans la surenchère réactionnaire. À l'opposé de ces conceptions rétrogrades et dangereuses, SUD éducation continue à revendiquer une école émancipatrice, gratuite, publique et laïque. SUD éducation revendique l'abandon immédiat de ce projet de loi libéral, autoritaire, raciste et réactionnaire.**